

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Santé, vieillesse et activités physiques adaptées

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la vie, du sport et de la santé

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences du Sport de l'Université de Poitiers est organisée sur le site d'Angoulême (Centre Universitaire de la Charente - La Couronne). Elle forme des étudiants à intervenir, par des activités physiques adaptées (APA), auprès des personnes âgées dans des finalités de prévention-santé et de maintien de l'autonomie dans des établissements médico-sociaux et auprès d'associations et des clubs accueillant ce public particulier.

Cette LP est une formation professionnelle à niveau Bac+3 et à visée d'insertion professionnelle immédiate. Elle est accessible après une formation Bac+2 de type diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS) ou après une deuxième année de licence générale (L2). Elle est ouverte à la formation continue, et en apprentissage à partir de la rentrée 2016.

Les métiers visés sont directement liés à l'intervention pédagogique en activités physiques pour les personnes âgées, mais aussi à l'organisation et la gestion de structures professionnelles dans ce domaine. Ainsi cette licence professionnelle ouvre par exemple vers le métier d'adjoint de direction de telles structures, ou permet encore de s'installer en autoentrepreneur.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs liés à l'intervention pédagogique auprès d'un public cible particulier sont clairement exposés et sont cohérents avec les compétences indiquées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), à savoir : connaître le public, concevoir et animer des interventions, gérer et administrer des activités physiques adaptées (APA) dans un objectif de santé en contexte institutionnel.</p> <p>Les débouchés envisagés à l'issue de cette LP vont au-delà de l'intervention pédagogique, mais aussi et notamment vers la création et/ou la codirection de structure. Cependant, les compétences et connaissances nécessaires pour ces activités professionnelles de gestion, création et de codirection sont peu mises en avant dans les contenus : ceci se traduit par une insertion professionnelle des diplômés principalement en relation avec le face-à-face pédagogique et peu ou pas avec la gestion de structures professionnelles.</p>
Organisation
<p>L'ensemble des enseignements est commun pour tous les étudiants puisqu'il n'existe qu'un seul parcours. Celui-ci est organisé en présentiel sous forme de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour un volume total de 448h (hors stage et projet tuteuré). La formation comporte six unités d'enseignements (UE) : UE connaissances scientifiques (9 ECTS,</p>

108h), UE connaissances en milieu professionnel (6 ECTS, 40h), UE techniques en activités physiques adaptées (12 ECTS, 168h), UE technologies de communication (6 ECTS, 22h), UE projet tuteuré intégrant des interventions pédagogiques (12 ECTS, 110h) et UE stage de 3 mois (15 ECTS). La répartition des contenus pédagogiques dans des UE de ce type amène à un manque d'intégration des connaissances, voire-même à une étanchéité entre savoirs scientifiques universitaires et savoirs pratiques, ainsi qu'à un manque de liens entre les interventions des scientifiques et celles des praticiens. Il n'existe pas d'enseignement de mise à niveau permettant de prendre en compte la diversité des profils des étudiants entrant dans la formation.

Positionnement dans l'environnement

La licence s'appuie sur trois laboratoires de recherche. Cet environnement scientifique fort est un atout indéniable pour cette formation.

La formation se positionne au sein d'une filière APAS (activités physiques adaptées et santé) qui comprend une licence générale *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) parcours APAS et un master. La LP est destinée à des étudiants qui voudraient se spécialiser très tôt après la deuxième année de licence générale, ou après l'obtention d'une licence STAPS dans le but d'acquérir, dans un second temps, des compétences spécifiques. Elle ne développe cependant pas de partenariat et/ou de mutualisation avec d'autres formations du champ dans le domaine de la santé (formations de l'UFR Médecine et Pharmacie par exemple).

Il n'existe pas de formation équivalente au sein de la ComUE, et seulement trois sur le plan national.

Malgré un partenariat de formation avec deux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) pour la mise en situation professionnelle des étudiants (face à face pédagogique), il n'existe en revanche que peu de relations formalisées avec des partenaires socio-économiques venant en appui de cette formation.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est très équilibrée. Plusieurs professionnels de l'intervention auprès des personnes âgées interviennent dans des volumes significatifs (plus de 30 % du volume total de la formation), spécifiquement sur le cœur de métiers. Les enseignants titulaires (deux professeurs des universités-PR, quatre maîtres de conférences-MCF et deux enseignants du 1^{er} et 2nd degré) appartiennent à l'UFR des Sciences du Sport de Poitiers. Aucun enseignant appartenant à une autre composante de l'établissement, en particulier à la composante de santé, n'intervient dans cette licence professionnelle.

Le pilotage est assuré par deux universitaires ; ces derniers sont accompagnés par deux étudiants lors de réunions pédagogiques trimestrielles. Peu d'intervenants extérieurs professionnels sont réellement impliqués dans le pilotage de la formation, ce qui ne favorise pas une construction cohérente des contenus et l'intégration entre enseignements académiques et professionnels.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont constants, entre 12 et 16 étudiants, sauf pour l'année 2015-2016 (7 étudiants) : il s'agira de s'assurer que cette chute n'a pas de cause structurelle. L'origine des étudiants n'est pas suffisamment explicitée, ni analysée. Peu d'étudiants recrutés proviennent de la L2 STAPS de l'établissement, notamment depuis 2013, alors que cette formation est présentée comme une voie possible de professionnalisation pour ces étudiants. La proximité thématique du parcours APAS de la licence STAPS peut expliquer cette situation. L'ouverture en apprentissage de la LP à la rentrée 2016 est une perspective qui devrait permettre d'augmenter la dynamique de recrutement.

L'insertion professionnelle est très bonne, notamment à 18 et 30 mois, respectivement 80 % et 66 %. Les métiers occupés sont en cohérence avec les principaux objectifs de la LP relatifs aux interventions pédagogiques auprès des personnes âgées, mais l'objectif concernant la gestion et/ou la codirection de structure n'est pas atteint. En effet, il n'y a pas d'insertion dans ce type d'activités professionnelles. Le niveau d'embauche est parfois un peu plus faible que le niveau correspondant au diplôme, mais cela est cependant conforme aux tendances nationales observées dans le domaine du sport et de l'animation. Il n'y a quasiment pas de poursuite d'études en master (deux étudiants en 2015 seulement).

Place de la recherche

Cette licence professionnelle est adossée à trois laboratoires du site : le Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), l'Institut Pprime : recherche et ingénierie en matériaux, mécanique et énergétique et le laboratoire Mobilité, Vieillesse et Exercice (MOVE). Les recherches de deux d'entre eux sont au cœur même des thématiques de la licence professionnelle. Les relations sont fortes avec le domaine de la cognition et de l'apprentissage. La licence professionnelle s'appuie moins sur le laboratoire Mobilité, Vieillesse et Exercice, malgré la proximité thématique évidente et l'intervention d'enseignants-chercheurs de ce laboratoire dans la formation. Cette relation est à renforcer pour augmenter la qualité de la formation, et faire de cette LP un lien entre le monde de la recherche et le monde socio-professionnel.

Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs de la licence professionnelle sont clairement centrés sur le développement des compétences professionnelles de l'intervention pédagogique pour un public cible, telles que définies dans la fiche RNCP. Une UE vise aussi à favoriser la création et la gestion de sa propre entreprise. Des actions sont mises en œuvre avec le milieu professionnel, en particulier avec deux EPHAD, dans le cadre du projet tutoré.</p> <p>Il existe cependant peu de partenariats formalisés avec les différentes structures professionnelles locales et régionales. De nombreux professionnels en activité (enseignant APA, psychomotricienne, éducatrice sportive) interviennent dans la formation sur le cœur de métier de l'intervention pédagogique, ce qui favorise l'appréhension des véritables enjeux et besoins du monde professionnel par les étudiants.</p> <p>L'absence actuelle de formation en alternance diminue un peu le potentiel de ce cursus sur le plan de la professionnalisation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tutoré et le stage représentent quasiment la moitié des ECTS attribués (respectivement 12 et 15 ECTS). Le projet tutoré correspond davantage à un stage filé d'accompagnement à l'intervention pédagogique (à raison de 4h par semaine sous convention avec un des deux EHPAD) qu'à un véritable projet tutoré. Ceci est cependant en accord avec l'objectif prioritaire de la licence professionnelle d'augmenter la compétence des étudiants dans ce domaine.</p>
Place de l'international
<p>Il n'existe pas de politique à l'international. Ce diplôme n'est pas ouvert à la mobilité internationale. Par ailleurs, il n'existe pas de cours de langue dans la formation, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté sur les LP.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Des actions de promotion de la formation sont réalisées, mais elles méritent d'être développées, notamment au sein de l'établissement. En effet, il n'existe pas de passerelle définie pour les étudiants provenant de la L2 STAPS et la licence professionnelle n'est, de ce fait, pas attractive en interne.</p> <p>Malgré des origines de recrutement très variées (BTS, DUT, autres formations non définies), aucun dispositif n'est mis en œuvre pour permettre à chaque étudiant de se mettre à niveau en fonction de son parcours antérieur. En revanche, en accord avec la politique de l'Université, des contrats d'aménagement ainsi qu'un tutorat (accompagnement de l'étudiant sur son projet professionnel) sont possibles dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'Université de Poitiers a développé un centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP), mais il est insuffisamment utilisé par cette formation. La totalité des cours se fait en présentiel. Tous les enseignements sont réalisés sous forme de TD et TP, aucun cours magistral (CM) n'apparaît dans la maquette. Il n'est cependant pas précisé s'il s'agit d'un choix pédagogique ou d'un choix économique. Les modalités d'enseignement sont variées et font appel à des pédagogies inversées, de la formation-action, de la formation pratique, des ateliers, de la pédagogie par projet, ce qui favorise la relation théorie-pratique. Ceci est en accord avec l'objectif d'une insertion immédiate après la licence et favorise l'implication active des étudiants dans la formation.</p> <p>L'usage du numérique devrait être développé, notamment comme objet de formation, compte-tenu de la très forte évolution des pratiques numériques dans le monde professionnel de la santé en lien avec la prévention et le suivi des personnes.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation est équitablement partagée entre contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle continu est un point important pour l'évaluation des compétences d'intervention pédagogique des étudiants. Les étudiants sont informés des critères d'évaluation au travers d'un livret pédagogique fourni dès la réunion de rentrée.</p> <p>La composition du jury d'examen et ses modalités de fonctionnement ne sont pas définies précisément.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences professionnelles générales attendues sont bien définies au travers des objectifs du diplôme, en accord avec la fiche RNCP, mais il n'existe pas de réelle démarche de suivi des compétences spécifiques. En effet, le suivi de l'acquisition des compétences s'effectue essentiellement par l'observation des étudiants en situation, sans vraiment utiliser le CRIIP qui propose pourtant un référentiel de compétence à la mise en œuvre d'une formation.

La détention de l'annexe descriptive au diplôme est nécessaire pour l'obtention de la carte professionnelle ; celle-ci est délivrée par la Direction Départementale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale, et elle est indispensable à l'exercice d'une pratique professionnelle rémunérée dans ce secteur. L'annexe descriptive affiche « acquis » ou « non acquis » pour ce qui est des trois principales compétences visées et mentionnées dans la fiche RNCP pour obtenir la carte professionnelle. La façon dont est réalisée l'évaluation des étudiants pour garantir l'acquisition et le suivi de ces compétences n'est cependant pas précisée.

Le développement de la compétence liée au face-à-face pédagogique est suivi en continue dans le cadre du projet tuteuré, mais il n'existe pas d'outil formalisé qui permette à l'étudiant de s'autoévaluer pour l'acquisition de cette compétence.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est effectué à 30 mois, mais aussi à 6 mois par le service d'études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université, avec un taux de réponse de 60 à 80 %. Les questionnaires permettent de rendre compte de l'insertion sur le plan quantitatif et qualitatif. Les données sont cependant assez restreintes, les résultats d'une seule promotion étant présentés. Il est indiqué qu'il existe un suivi informel complémentaire, mais aucune information supplémentaire quant à sa mise en œuvre n'est donnée.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement, intégrant quatre étudiants et deux professionnels en plus des six enseignants de l'établissement, fonctionne depuis 2008 et se réunit une fois par an. Il n'est pas indiqué de quelle manière interviennent les professionnels dans ce conseil et comment ce conseil a permis des évolutions stratégiques de la formation. En effet, aucun exemple de compte rendu n'est fourni.

L'évaluation des formations par les étudiants est organisée au niveau de l'établissement. Des actions correctives, cependant non précisées, sont apportées aux contenus de la formation en se basant sur une évaluation des enseignements faite par les étudiants en fin d'année lors d'une séance spécifiquement dédiée. Cette évaluation se fait UE par UE à partir d'un document qui n'est cependant pas fourni.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Grand nombre d'heures consacrées à la mise en situation professionnelle dans le domaine de l'intervention pédagogique qui correspond à la principale compétence visée.
- Fort appui des laboratoires du site.
- Equipe pédagogique équilibrée entre enseignants titulaires et professionnels.

Points faibles :

- Absence de relation avec les autres formations du champ, et notamment avec celles du secteur santé.
- Faible dynamique de recrutement, notamment vis-à-vis des étudiants de deuxième année de licence STAPS.
- Faible nombre de conventionnements formalisés avec le monde socio-professionnel.

- Pas de procédures d'autoévaluation formalisées.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques* est bien positionnée et répond à un enjeu de société important ; elle est pleinement en cohérence avec les thématiques de recherche du site et les objectifs visés.

Les deux points d'amélioration principaux concernent la dynamique de recrutement tant quantitative que qualitative, et notamment en interne vis-à-vis des L2 *STAPS*, ainsi que l'ancrage universitaire qui peut être amélioré (mutualisations de contenus, interventions d'enseignants et enseignants-chercheurs d'autres composantes, liens avec le domaine de la santé, etc.).

La politique engagée en 2016 pour l'ouverture à l'apprentissage doit être soutenue. Des conventions pourraient être établies avec d'autres partenaires, par exemple des clubs et fédérations sportives tournées vers le public âgé (Fédération Française Sport pour Tous, Retraite Sportive, Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, etc.) permettant d'accueillir davantage d'étudiants et de diversifier l'insertion professionnelle. Enfin, dans le cadre d'un diplôme professionnel, une implication plus forte de l'équipe pédagogique dans une démarche compétence devrait être entreprise.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013894 - licence professionnelle
« santé, vieillissement et activités physiques adaptées ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « santé, vieillissement et activités physiques adaptées », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval